

le lettre du pays du val d'adour l'avenir ensemble.

pays du val d'adour

janvier 2007



Nous pouvons être fiers des projets réalisés ensemble dans le Pays du Val d'Adour depuis six ans.

Nous venons de mener une évaluation et une enquête auprès de vous, dont nous vous donnons ici les premiers résultats. Le bilan est encourageant et il pousse à poursuivre nos efforts pour développer notre territoire.

Pour autant, conscient aussi des incompréhensions et des critiques qui peuvent être faites sur le Pays, j'ai voulu répondre dans cette Lettre aux questions, parfois brutales, qu'on nous pose.

L'année 2007 s'annonce comme une année charnière pour le contrat de Pays du Val d'Adour, qui nous impose de définir à nouveau les priorités pour la période 2007-2013.

Parmi les grands enjeux auxquels le Pays doit répondre, les services de proximité restent essentiels : il sont capitaux pour le maintien de l'attractivité locale et de notre cohésion sociale. Mais d'autres enjeux nous attendent aussi, étroitement liés, comme celui du développement durable.

A l'aube de ces nouveaux projets, je vous présente à vous tous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux pour l'année 2007, des vœux de réussite, de partage, et surtout de solidarité afin qu'ensemble, nous construisions l'avenir de notre Pays.

Vous pouvez compter sur notre engagement pour que le Pays du Val d'Adour réponde à tous les espoirs qu'il a créés.

Meilleurs vœux à tous.

Jean Glavany

au sommaire

bilan 2000 - 2006

demain, le Pays

réponses aux
"10 questions
qui fâchent"

Zoom sur...
la communication
la culture

www.val-adour.com

Un bilan des 6 dernières années

En ce début d'année, nous entamons une nouvelle période (2007-2013) qui verra la mise en place de politiques de développement modifiées, conditionnant le soutien de nos projets. Dans ce contexte évolutif, le Pays du Val d'Adour doit se préparer, revoir les priorités, imaginer de nouveaux projets pour affronter ces nouveaux enjeux. Pour cela, les élus du Pays ont souhaité établir une "évaluation" des actions menées entre 2000 et 2006 grâce à des ateliers de réflexion et une enquête auprès de la population. Cette évaluation nous permet aujourd'hui de dresser un bilan, dont voici les premiers résultats:

Le Pays a mené des projets innovants et fédérateurs :

L'expérimentation de La Poste : une convention cadre signée en Septembre 2006 permettant d'entretenir le dialogue entre collectivités locales et maintenir le service de proximité.

Le Projet Culturel de Territoire : développement des pratiques artistiques amateur, diffusion de spectacles, échanges culturels

Des projets de coopération, financés dans le cadre de programmes européens Interreg tels que "Urgente" et "Aquafil". Ces projets réalisés avec d'autres pays européens : espagnols, portugais, d'Europe de l'est... ont donné lieu à des actions concrètes en Val d'Adour :

- > **la première AMAP du Val d'Adour :** contrat entre consommateurs et producteurs agricoles pour un approvisionnement de proximité et de qualité
- > **la Ferme Aurensan à Maubourguet :** ferme d'insertion de maraîchage bio
- > **la Maison de l'Eau du Val d'Adour :** à Ju-Belloc, en partenariat avec l'Institution Adour: des formations pour les techniciens rivières et des animations pour les jeunes.



Durant ces six dernières années, le Pays du Val d'Adour a permis à des initiatives locales **d'accéder à des crédits** de l'Etat, des Régions, des Départements mais aussi de l'Europe.

Au total, près de 300 projets ont pu être financés.

Quelques exemples de projets :

- > **Création ou extension de zones d'activité économique** à Vic Bigorre, Andrest, Maubourguet, St. Germé, Aignan, Garlin, Montaner
- > **Création et réhabilitation de logements communaux :** St. Mont, Monfaucon, Bernède, St. Sever de Rustan...
- > **Création de médiathèques** à Vic Bigorre et Plaisance du Gers

Le Pays offre aux habitants et aux responsables du Val d'Adour un espace de rencontre, d'échange et de débat. Il a ainsi permis de renforcer le dialogue et le partenariat local.

Leader+ : de bons résultats

Leader+ est un programme européen qui permet de soutenir des projets locaux innovants en milieu rural. En Val d'Adour, les priorités du programme se sont orientées sur le maintien et le développement des services de proximité. Depuis son lancement, le programme LEADER + en Val d'Adour a permis de soutenir 140 projets, en mobilisant près de 2 millions d'euros de crédits européens (soutien aux centres de loisirs du Pays, centre multiservices de Lembeye, programmations culturelles...)

Si la clôture du programme **Leader+** devrait s'effectuer fin 2006, nous bénéficierons d'une année supplémentaire pour soutenir de nouveaux projets.

Exemples de projets réalisés :

Le projet Pilotes consiste à échanger nos savoir-faire en développement local avec une région rurale de la Tunisie, Foussana, et par exemple à organiser des

Ayant été classés premiers au niveau national pour l'avancée de notre programme, nous serons en mesure de solliciter une enveloppe supplémentaire courant Février 2007.

échanges via internet avec des jeunes du Val d'Adour (centres de loisirs de Maubourguet, Simacourbe et Marciac).

et demain ?

Suite à l'évaluation, de nombreux chantiers s'annoncent en Val d'Adour : l'appui au secteur viti-vinicole, l'accueil d'entreprises, le développement des services à la population (enfance, emploi, services publics...), l'habitat, la ressource en eau, la culture.



Et la priorité, pour les habitants ?

Deux priorités sont ressorties de l'enquête : l'accueil d'entreprises et la gestion des cours d'eau ; suivies par l'agriculture, l'habitat et les services aux personnes âgées. Plusieurs idées ont été proposées :

accompagner la création de la zone d'activités interrégionale (Garlin), valoriser les sentiers le long de l'Adour, un centre de ressources sur l'habitat et les énergies renouvelables, etc.

Face à ces ambitions, quels moyens ?

Le Pays continuera à bénéficier du soutien de ses partenaires que sont l'Etat, les Régions, les Départements et l'Europe. Un nouveau contrat avec ces partenaires nationaux devrait nous permettre

de soutenir les initiatives et les projets qui contribueront ainsi au renforcement de notre attractivité locale. Côté européen, nous déposerons une nouvelle candidature pour un programme LEADER

et nous poursuivrons sur la voie de la coopération transnationale pour agir et échanger avec nos voisins européens.

Agenda 21 : agir localement, penser globalement

Développement durable ?

Ce terme, aujourd'hui très à la mode chez les publicitaires, ne se limite pas à des considérations environnementales. Il aborde des questions primordiales pour l'avenir de tous : faire face à la mondialisation, à la déprise agricole, favoriser la lutte contre l'exclusion, l'ouverture de nos enfants au monde, la gestion de la ressource en eau, etc.

Pour répondre à ces enjeux dans le Val d'Adour, les élus réfléchissent à la rédaction d'un **Agenda 21**.

L'Agenda 21 ou "ce qu'il faut faire pour le 21^{ème} siècle" est un programme d'actions concrètes élaboré localement, avec la participation de tous, pour répondre aux enjeux du développement durable.

Un exemple d'action Agenda 21 :

Favoriser le développement de services de restauration collective (école, maison de retraite...) s'approvisionnant auprès d'agriculteurs locaux inscrits dans des pratiques respectueuses de l'environnement.

> www.agenda21france.org

Le projet ARTe :

des échanges artistiques entre jeunes du Val d'Adour, des Monegros (Espagne), et du Pays Pyrénées-Cathares. En Val d'Adour, une centaine de jeunes participe à un projet alliant vidéo, arts plastiques, danse, théâtre, musique. Ils vous donnent rendez-vous le 27 mai à St. Sever de Rustan.



réponses aux "10 questions qui fâchent"

1. le Pays, ça coûte cher

Si une cotisation de 3,50€/habitant est demandée aux communautés de communes en 2006 pour assurer la gestion et l'animation du Pays, ce fonctionnement a permis de soutenir près de 450 projets avec près de 30 millions d'euros de subventions. Ainsi, ramené à l'investissement par habitant, 3,50€ ont permis de mobiliser 122€. Nous nous situons donc dans les fourchettes moyennes nationales variant entre 0,50€ et 5,50€ / habitant.

2. on ne sait pas qui fait quoi au Pays

Le Pays est composé de 2 instances : les élus, réunis au sein du Groupement d'Intérêt Public EURADOUR (instance décisionnelle), et les habitants réunis au sein du Conseil de Développement (instance de proposition et d'avis). D'autre part, le Pays, pour ne pas créer une administration supplémentaire, a choisi de confier la gestion et l'animation de ses dossiers à une agence de développement, la Semadour.

3. le Pays, c'est un échelon administratif supplémentaire

Le Pays n'est pas un échelon administratif mais un espace de projet. Cet espace s'est défini spontanément, par des hommes et des femmes, élus ou non, qui, ressentant une communauté de destin, ont décidé de se regrouper pour mieux préparer l'avenir ensemble. Le Pays permet simplement à nos collectivités, à nos associations, de mieux travailler collectivement sur des sujets qui restent communs (accès aux services, développement économique équilibré, gestion de la ressource en eau...).

4. le Pays, ça ne sert à rien

Le Pays permet aux collectivités locales, aux associations, aux entreprises privées, d'accéder à des crédits, notamment européens. De plus, il permet d'apporter des solutions et des approches nouvelles à des problèmes rencontrés en Val d'Adour (La Poste, la culture) et fédère les forces vives du territoire autour d'enjeux communs. Le Pays, espace de projets, sert à... soutenir les projets!

5. le Pays, ça complique la recherche de subventions

Au contraire ! Le Pays permet d'accéder à des crédits spécifiques, et de manière optimale aux crédits européens : pour la création des zones d'activités économiques, la réhabilitation de logements communaux, les créations de médiathèques, et pour des projets de coopération européenne, pour lesquels nous avons été les plus performants à l'échelle de Midi-Pyrénées et Aquitaine... D'autre part, en réunissant un "comité de financeurs", le Pays évite aux élus de "faire le tour" de tous les partenaires financeurs. Enfin, les animateurs du Pays sont à la disposition des élus pour aider et conseiller dans le montage des dossiers.

6. le Pays, ça profite toujours aux mêmes

Le Pays participant au soutien de projets, il ne peut en effet profiter qu'à ceux qui en ont. Mais, pour lutter aussi contre cette inégalité-là, le Pays travaille sur des politiques "horizontales", c'est à dire bénéficiant à toutes les parties du territoire, à toutes les catégories de population. Par exemple, notre "charte des services publics" ayant mis en évidence notre faiblesse en matière de petite enfance, nous travaillons à des réponses concrètes sur ce dossier, réparties harmonieusement sur l'ensemble du territoire.

7. le Pays, c'est loin du quotidien des habitants

Le Pays œuvre pour le quotidien des habitants. Son rôle est de soutenir les porteurs de projets, publics ou privés. Ce sont eux qui en portent logiquement la responsabilité et la paternité. Cela rend l'action du Pays naturellement moins visible.

8. on ne sait pas ce que fait le Pays, on n'est pas informés

Conscient de notre devoir d'information, un plan de communication est en train de voir le jour. Néanmoins, des supports existent depuis plusieurs années : la lettre Euradour, le site internet du Pays, ou bien "le Chou", publication d'information sur notre projet culturel.

9. la coopération, ça sert à quoi ?

Aider d'autres territoires d'Europe ou d'Afrique, c'est s'aider soi-même ! Coopérer avec eux nous force à comprendre leurs problèmes, et donc à mieux résoudre les nôtres ! L'échange et l'ouverture à l'autre sont essentiels, notamment pour nos jeunes. Ajoutons que l'Union Européenne souhaite encourager fortement les actions de coopération, ce qui nous permet de financer des actions locales concrètes, qui au final, nous coûtent infiniment moins qu'elles nous rapportent. Bref, c'est intelligent, et en plus, c'est profitable.

10. le Pays ne répond pas aux vrais besoins du territoire

Le Pays n'a pas vocation à régler les problèmes à la place des communes ou des intercommunalités. Il n'a d'ailleurs pas la compétence juridique pour le faire. Rappelons et répétons que le Pays est un territoire de projets et que, à ce titre, il a 2 fonctions :

- soutenir les porteurs de projets, les aider, notamment dans le montage de dossiers et la recherche de financements.
- mettre en œuvre des politiques d'avenir sur l'ensemble du territoire, là où l'action des collectivités est insuffisamment coordonnée ou trop inégalement répartie.

Pays du Val d'Adour - Zoom sur...

Se faire connaître ici et ailleurs : des outils de communication pour le Pays

Après les ambassadeurs de Pays, l'exposition pour la jeunesse réalisée par le Conseil de Développement, l'agenda culturel "le Chou"... Le Pays du Val d'Adour se pare d'un plan de communication global. Une brochure institutionnelle vient d'être publiée et a été adressée à

tous les maires du Pays. Des affiches prestigieuses, des enveloppes, des panneaux d'exposition et panneaux routiers... seront bientôt mis en place pour valoriser les projets et les événements du Pays.



Des nouvelles du "Chou": les rendez-vous culturels du Val d'adour en janvier/février

L'agenda culturel "Le Chou" est disponible gratuitement, tous les deux mois, dans les cinémas, bibliothèques, points Poste, collèges, offices de tourisme...

et sur le site www.val-adour.com
rubrique "agenda"

La cuisine du Chou vous est ouverte pour nous communiquer vos événements :
contact rédaction: Stéphane Chalan
s.chalan@val-adour.com - 05 62 96 44 88



Le chauffeur est dans le Pré

Samedi 27 janvier

> musique festive et balkanique "le Chauffeur est dans le Pré"
21h, à la salle des fêtes d'Arblade-Le-Bas (32)
6€ - Petit Théâtre Spirale - 05 62 08 43 81

Samedi 27 janvier

> ciné-débat
20h30, au cinéma de Garlin (64)
"Une vérité qui dérange" (V.O. - S.T.F.)
documentaire de Davis Guggenheim avec Al Gore

Vendredi 9 février

> atelier sur la chaux
19h, à la salle des fêtes de Lembeye (64)
" Qu'est-ce que la chaux ? Son utilisation pour les enduits..." avec J.M. Oulié
4€ - Hivernales de l'OT du Vic-Bilh, inscriptions 05 59 68 28 78

Vendredi 23 février

> soirée œnologique
19h, à la Maison des Vins Madiran
" La Route des Vins de France et d'Ailleurs..." avec Denis Degache
4€ + 14€ (repas) - Hivernales de l'OT du Vic-Bilh, inscriptions 05 59 68 28 78

Samedi 24 février

> spectacle musical et vocal
21h, à la salle des fêtes d'Arblade-Le-Bas (32)
« LA SALAMANDRE » - Hamadryade Théâtre
6€ - Petit Théâtre Spirale - 05 62 08 43 81

Projet Culturel de Territoire : 3 ans déjà !

Après avoir défini ses objectifs de développement culturel, ce dispositif permet de faire le relais entre acteurs culturels locaux et partenaires financeurs, de mettre en réseau les associations et de faire circuler l'information, de financer des dossiers de subvention culturels, et de mener des projets d'ampleur tels que la coopération transnationale ARTe et la contribution au projet du Pôle Culturel de Marciac.

> 50 projets financés: 23 sont nés avec le Projet culturel de Territoire, 9 ont permis le développement d'actions existantes, 11 ont été financés sur plusieurs années.

> Budget global de 985 115€ dont 710 622€ d'aides publiques

> 77 % des projets portés par des associations du Pays

> 80 % des projets ont développé leur rayonnement sur plusieurs cantons avec une activité étalée sur l'année

> 14 projets ont permis le maintien d'un emploi culturel

> Tous les thèmes du Projet Culturel ont été concrétisés, avec une forte priorité sur la jeunesse

le mot du Conseil de Développement

Chers habitants du Pays du Val d'Adour,



Miriam Larroucau, présidente

Dans ce Pays, le Conseil de Développement (CD) et ses adhérents (associations, citoyens, entreprises, services publics, socioprofessionnels et syndicats de salariés) vivent depuis cinq ans l'aventure de la démocratie participative, où le citoyen partage les décisions et propose des orientations.

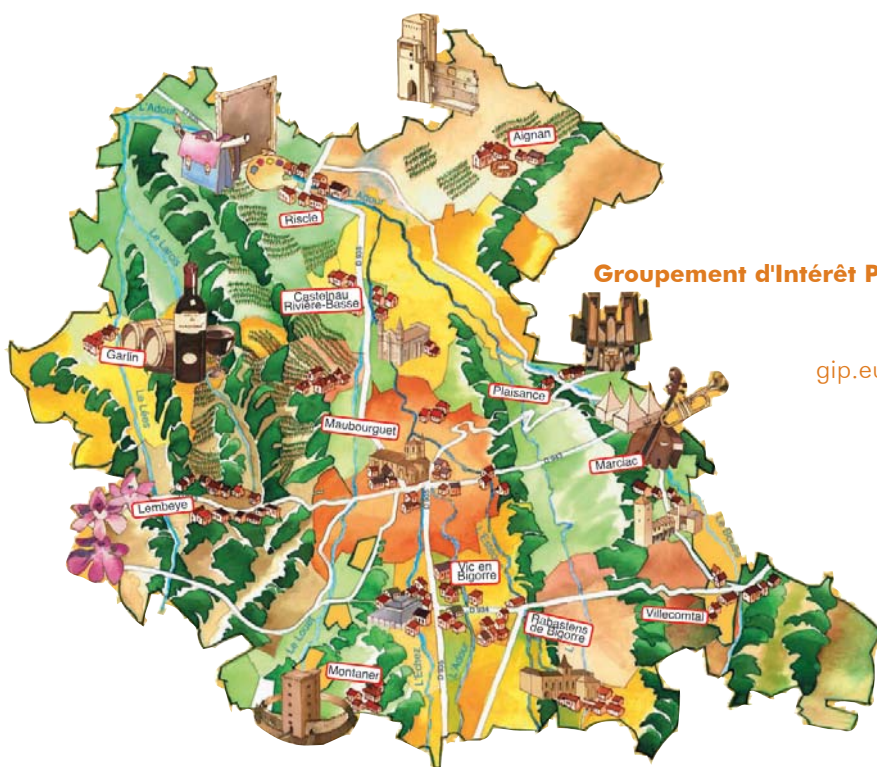
Le Pays a permis de créer un Conseil de Développement militant, exemplaire parmi plus de 300 pays de la France. Un réseau où grouillent les idées et avis, inspirés par les différences professionnelles et personnelles. Même si les travaux du Conseil de Développement n'aboutissent pas toujours sur une action rapide et directe, déjà l'échange entre les différents acteurs constitue une plus-value pour le territoire.

C'est pourquoi notre bilan est beau et s'il y a toujours des choses à améliorer, et bien, ça nous laissera la possibilité de prendre les bonnes résolutions, comme il convient en début d'année.

Partagez notre élan pour le développement du Pays du Val d'Adour et contactez nous au 05 62 96 44 88 ou conseil.developpement@val-adour.com, pour un avenir ensemble !

Nous vous adressons nos vœux chaleureux de bien-être et de prospérité.

Votre Conseil de Développement



> pour tout renseignement

Groupement d'Intérêt Public de Développement Local EURADOUR

Hôtel de Ville - 65700 MAUBOURGUET
Tél: 05 62 96 44 88 - Fax : 05 62 96 94 17
gip.euradour@val-adour.com - www.val-adour.com

SEML Semadour

ZI du Marmajou - 65700 MAUBOURGUET
semadour@wanadoo.fr

Directeur de la Publication:

Jean GLAVANY

Secrétaire de la Rédaction:

Christian BOURBON

